

PEUPLEMENT ET MIGRATIONS DANS LA VALLÉE DU SÉNÉGAL

André LERICOLLAIS

Géographe de l'ORSTOM, centre de Dakar,
BP 1386 (Sénégal)

RÉSUMÉ

Les migrations qui de tout temps ont été le fait des populations de la vallée du Sénégal sont-elles la réponse à un surpeuplement relatif, compte tenu des conditions naturelles, des techniques de production et des systèmes agro-pastoraux de cette région ?

La traite et la conquête coloniales ont eu, pendant 3 siècles, un impact durable sur les mouvements de la population. Il faudra un demi-siècle de paix pour retrouver une répartition de la population en rapport avec les terroirs de la vallée.

Les migrations actuelles, d'une ampleur considérable, touchent toutes les ethnies. Il faut se référer au contexte économique pour en comprendre le dynamisme. La vallée du Sénégal, délaissée et en stagnation pendant plusieurs décennies, se situe, de ce fait, à la marge des régions à cultures commerciales, des zones urbaines à croissance rapide, et même des centres industriels d'Europe, vers lesquels émigre sa population active.

Introduction

La vallée alluviale du Sénégal, qui s'étend sur environ 300 000 ha, au milieu des régions sahéliennes a longtemps exercé une grande attirance ; les luttes pour l'accès au fleuve et le contrôle des terres inondables du *walo* (1) sont la trame de l'histoire de cette région. L'émigration était alors le fait de populations refoulées, refusant la domination de groupes humains mieux organisés ou plus nombreux.

(1) Le *walo* : la vallée alluviale par opposition aux terres sahéliennes en bordure : le *diéri*.

ABSTRACT

Are the migrations, which have always been characteristic of the populations living in the Senegal valley, a way of solving the problem of relative overpopulation, given the natural conditions, the techniques of production and the agro-pastoral systems of this area ?

For three centuries, trade and colonial conquest had a lasting impact on population movements. Half a century of peace will be necessary before a redistribution of the population can be brought about in keeping with the lands of the valley.

The present migrations, which are on a very large scale, affect all the ethnic groups. On order to understand their dynamism one has to relate it to the economic context: the valley of the River Senegal which has been neglected and left stagnating for several decades is consequently on the fringe of the cash crop zones, of the fast-growing urban centres and even of the industrial centres of Europe where its active population is migrating.

La pénétration européenne dès le XVII^e siècle et la domination coloniale établie à la fin du siècle dernier ont agi sur la répartition de la population. L'ancien commerce de traite européen a changé la nature des échanges, s'est emparé au cours des siècles d'une partie de la force de travail de cette région avant que les heurts de la conquête ne provoquent d'importants déplacements.

Le début de la période coloniale est marqué par le repeuplement de la rive droite, par l'échec des cultures commerciales, par une stagnation des techniques agricoles et par un relatif maintien de la structure sociale.

Ces dernières décennies, on assiste à une émigration importante qui touche toutes les ethnies et toutes les catégories de la population. Les flux migratoires ont pris des orientations diverses avec une tendance très nette à la « spécialisation » ethnique :

— les Toucouleur sont une des principales composantes de population du Cap-Vert et des villes du Sénégal ;

— les Maures font du commerce dans les villages et les quartiers des villes au Sénégal ; les fractions riveraines du fleuve participent pour beaucoup à cette activité ;

— les Soninké, notamment ceux de l'aire la plus occidentale habitée par l'ethnie — le secteur de Bakel-Sélibabi — sont majoritaires dans les flux migratoires vers les agglomérations industrielles françaises, 70 % des immigrants originaires d'Afrique Noire sont des Soninké ;

— les déplacements de la population peul, s'apparentent davantage à la mobilité traditionnelle motivée par la recherche de pâturages à l'écart des paysans sédentaires.

Les recherches sur ces mouvements migratoires (1) ont pour objectifs d'en mesurer l'ampleur, d'en saisir les circonstances du déclenchement et les modalités, les types d'insertion réalisés dans les régions d'accueil, les liens conservés avec le pays d'origine et les effets sur les activités traditionnelles.

La réflexion sera développée autour de plusieurs points.

La mobilité est inscrite dans les genres de vie traditionnels ; quels sont les liens entre cette mobilité et les migrations actuelles ?

La densité de la population est demeurée très stable dans les terroirs anciennement peuplés du *walo* ; les

(1) Des données nouvelles sur les mouvements migratoires ont été rassemblées lors d'une enquête exhaustive, près de tous les campements et villages de la vallée (au Sénégal et en Mauritanie) ; l'objectif est de cartographier et d'analyser la répartition des hommes, leurs activités agro-pastorales et leurs ressources,

Les émigrés temporaires dans les pays étrangers, en Afrique et en Europe, ont été recensés par tente et par « carré ». Les migrations vers les villes et les régions du Sénégal et de la Mauritanie n'ont pas été appréhendées d'une manière systématique. Les longues absences et les emplois dans les secteurs modernes des villes, tenus par des personnes toujours déclarées dans les villages sont une indication. En outre quelques monographies sommaires, orientées vers les migrations ont été relevées dans des villages et des fractions.

techniques n'ayant pas évolué, les rapports des paysans à la terre et l'organisation du travail s'étant maintenus, on peut avancer l'hypothèse d'un équilibre ancien entre la population paysanne et les terroirs, d'étendue limitée, dont elle tire l'essentiel de ses ressources. L'émigration serait-elle la conséquence nécessaire de la croissance démographique ?

Par ailleurs, l'orientation et l'ampleur prises par les flux migratoires actuels ne peuvent être dissociées de la domination extérieure qui s'est imposée aux hommes et à l'économie de cette région depuis près d'un siècle. Délaissée économiquement, la vallée est devenue une réserve de main-d'œuvre ; les revenus de la population active masculine exploitée à l'extérieur, sont l'une des sources de la circulation monétaire. L'évolution actuelle s'y traduit par la stagnation des productions et activités traditionnelles et leur régression relative dans l'économie régionale.

Avec les premiers aménagements réalisés dans le Bas-Sénégal se sont posés les problèmes techniques et économiques de la mise en valeur, mais aussi celui de l'insertion de la population dans les exploitations nouvelles. La mise en valeur de casiers aménagés pour la culture irriguée apparaît comme la seule alternative véritable à l'émigration.

1. La vallée du Sénégal : des conditions favorables au peuplement

Les systèmes agro-pastoraux, dans la vallée du Sénégal, se fondent sur l'exploitation des terres alluviales submergées par la crue et l'utilisation des bordures sahéliennes en fonction des pluies.

Le fleuve parcourt quelques 800 km de Bakel à la mer. La pente très faible (22 m au-dessus du niveau marin à Bakel) et le volume de la crue (montée des eaux de 8 à 12 m à Bakel) expliquent la durée et l'importance de la submersion dans la plaine alluviale. L'inondation prend l'ampleur maximale au niveau de Matam, Kaédi, Saldé dans les étendues les plus vastes de la vallée (20 à 30 km de largeur). En aval, le fleuve se scinde en deux cours d'eau qui découpent l'île à Morphil longue de 200 km et large de 5 à 10 km. La crue, enfin, recouvre les terres du delta où les sols salés sont un obstacle à l'exploitation agricole.

La décrue s'opère progressivement d'octobre à janvier. En période d'étiage l'eau marine remonte dans le bas-fleuve sur près de 200 km.

Dans les plaines et cuvettes libérées par les eaux les paysans sèment le sorgho et parfois le maïs et le hari-

cot niébé. En outre, sur les berges les moins abruptes du fleuve et des marigots adjacents ils aménagent et clôturent de petits champs où sont entretenues des cultures variées de maïs, tomates, patates, melons, haricots... Enfin la pêche est pratiquée toute l'année dans les cours d'eau et, au moment de la décrue, dans les plaines et les mares.

Les régimes pluviométriques des régions traversées varient considérablement. Les eaux de la crue proviennent du Fouta Djallon qui reçoit annuellement 2 m d'eau environ. Les pluies sur les bordures de la vallée alluviale sont insuffisantes pour que s'organise un réseau affluent. Elles n'influent pas sur la crue mais elles déterminent l'activité agricole d'hivernage.

Il pleut en moyenne

695 mm à Bakel
606 mm à Sélibabi
526 mm à Matam
397 mm à Kaédi
317 mm à Bogué
324 mm à Podor
314 mm à Dagana
280 mm à Rosso
337 mm à St-Louis.

Les variations interannuelles sont d'autant plus accusées que les totaux sont faibles. La culture sous pluie, relativement assurée dans la partie amont — vers Bakel, Matam, Sélibabi — devient aléatoire dans la boucle septentrionale du fleuve — vers Bogué, Podor, Dagana, Rosso. Dans la région amont les paysans récoltent régulièrement mils, sorghos, maïs, haricots et melons, et pratiquent un élevage sédentaire important. En aval les pluies rares et irrégulières ne font souvent que reconstituer le pâturage sahélien et régénérer le couvert arboré discontinu.

L'accès à des ressources diverses et à des terroirs complémentaires suppose une grande mobilité géographique. Une partie de la population se déplace au rythme des saisons. Dans les groupes familiaux, les personnes actives se répartissent entre des tâches et des endroits différents.

Les pêcheurs des villages riverains campent le long du fleuve à portée des biefs poissonneux, séjournent sur les champs de berges, et doivent s'établir au moins pendant quelques semaines (au moment de la récolte) sur les parcelles de sorgho de décrue.

Les déplacements les plus fréquents, ceux des cultivateurs toucouleur, ont lieu entre les champs de *walo* et ceux du *diéri* parfois distants de plusieurs dizaines de kilomètres.

Les gens de la vallée adoptent généralement un habitat mobile ou de type provisoire quand ils s'établissent loin du fleuve (Peul et Maures) dans les immensités sahéliennes. Ils s'installent alors près des points d'eau, à portée des bas-fonds cultivables et des terrains de parcours.

Quand les déplacements n'intéressent que la population active, les autres membres du groupe vivent en sédentaires notamment dans les villages situés en bordure de la vallée alluviale.

La mobilité saisonnière, pratiquée surtout dans la partie aval de la moyenne vallée, donne la possibilité d'élargir l'éventail des ressources et productions dans une région soumise à une forte instabilité climatique. Elle permet d'exploiter les différents milieux naturels du *walo* tout en cultivant le *diéri*, et en y faisant pâturer les troupeaux.

La place essentielle que tient la vallée alluviale dans les systèmes agro-pastoraux se traduit dans la stricte application du contrôle foncier et dans l'attraction qu'elle a toujours exercée sur les populations de la région.

Si l'accès à la terre est aisé sur le *diéri* notamment dans les terrains de parcours où il suffit d'enclaver un champ pour cultiver pendant l'hivernage, dans le *walo*, par contre l'exploitation des terres et des eaux est régie par des droits bien établis. Dans les vieux villages riverains du fleuve, les familles paysannes ont su conserver le contrôle de la pêche dans le fleuve, des champs de berge et de plaines réservées à la culture de décrue, en dépit des bouleversements politiques. Le domaine foncier de chaque famille s'y trouve très morcelé à cause d'une chaîne très longue de successions et de partages. Par ailleurs, quand s'est établie la dynastie déniaké au début du XVI^e siècle, les grands domaines fonciers des chefs peul ralliés ont été maintenus, d'autres ont été constitués, tandis que les opposants devaient s'en aller tels les Vodabés, qui à cette époque ont émigré vers l'ouest. Les privilèges fonciers distribués par les derniers souverains de cette dynastie ont été remis en question quand le nouveau régime appuyé sur les musulmans des gros villages toucouleur, et dirigé par un almami, s'est imposé à la fin du XVIII^e siècle, après 1776.

Si certains droits fonciers ont été remodelés en même temps que le contrôle territorial et politique changeait de mains, de tout temps les grandes familles ont tenu les terres les plus fertiles et les mieux inondées tandis que les gens de caste inférieure devaient acquitter des redevances aux multiples détenteurs des droits.

Les villages fondés isolément à proximité de la vallée alluviale au cours des derniers siècles, par une

population étrangère à la région, n'ont pu accéder aux terres de *walo* ; ainsi les villages wolof des arrondissements de Saldé et de Tilogne peuplés d'émigrés du Djolof chassés par les troubles politiques ou la famine aux XVIII^e et XIX^e siècles, ne cultivent que des terroirs du *diéri*.

En définitive la répartition de la population, comme les genres de vie, porte la marque des conditions naturelles (*carte 1 h. t.*).

Dans la région amont, vers Bakel et Sélibabi, la vallée alluviale est très resserrée et l'inondation de courte durée ; par contre les pluies sont suffisantes pour la culture d'hivernage. Le réseau des gros villages soninké, habités par des cultivateurs sédentaires, est infiltré par les petits villages peul et toucouleur de cultivateurs-éleveurs et au nord par les gros campements de culture maures.

Dans le secteur de Matam les villages où l'on associe la culture de *diéri* à celle de *walo* voisinent avec ceux où l'on pratique seulement la culture sous pluie en association avec un élevage sédentaire important.

Dans la région de Kaédi Saldé, la population est la plus dense ; les cultures de *walo* prennent leur plus grande extension et les pluies autorisent encore une culture régulière d'hivernage et la reconstitution chaque année des pâturages. Il en est ainsi depuis très longtemps. Les souverains déniaké aux XVI^e et XVII^e siècles déplaçaient leur capitale dans cette région depuis le Gorgol (à l'est de Kaédi) jusqu'aux villages de la rive gauche tel Agnam-Godo. Après 1776 les almamis sont choisis dans les villages de cette région : Kobilou, Dabia, Mboumba, Foundou, Tilogne... C'était déjà le centre de gravité de la vallée.

Au niveau de Saldé sont établis les derniers villages de *diéri* qui vivent des seules cultures d'hivernage et de l'élevage. En aval, la culture sous pluie étant aléatoire, la population n'a pu se fixer qu'en fondant son économie sur les cultures du *walo*. Les villages toucouleur situés sur les levées alluviales riveraines ou sur les bordures de la vallée alluviale continuent cependant à associer à l'exploitation du *walo* la culture de *diéri* et l'élevage. Les fractions peul et maures donnent plus d'importance à l'élevage et, pendant l'hivernage, remontent dans les profondeurs du *diéri* jusqu'à 30 à 50 km du fleuve.

Le delta enfin porte de faibles densités de population ; quelques villages le long du fleuve vivaient des cultures de berge et de la pêche, quelques groupes d'éleveurs peul et maures parcouraient les maigres pâturages et cultivaient sur les dunes en hivernage avant les aménagements récents de rizières.

Dans toute la vallée, mais plus nettement dans la région centrale, l'économie traditionnelle, essentiellement vivrière, associe les productions céréalières du *walo* et du *diéri*, à un élevage important et à la pêche. Des échanges, à base de troc, assurent jusqu'à nos jours une bonne répartition des ressources en fonction des besoins alimentaires.

Les techniques d'exploitation très simples, les genres de vie, et finalement la densité de la population traduisent des adaptations diverses aux conditions naturelles, mais aussi une grande dépendance, puisqu'aucun aménagement ne vient amortir les irrégularités des pluies et de la crue et soustraire les habitants de la région à leurs effets. En définitive, les rendements des céréales dans le *walo* comme sur le *diéri* sont ceux des régions sahéliennes ; médiocres et irréguliers.

Dans les pays deshérités du Sahel, le fleuve, avec les cultures de saison sèche et l'exploitation des eaux qu'il autorise, a toujours été une région attractive et peuplée. Cependant les superficies cultivables, limitées dans le *walo* et le faible niveau de la production ne peuvent, en économie vivrière, supporter des densités de population élevées, quelles que soient les associations agro-pastorales pratiquées.

2. La pénétration et la conquête coloniales

Le fleuve, pendant des siècles a été l'une des seules voies de la pénétration européenne en Afrique.

Les recherches historiques révèlent l'importance du commerce fondé sur l'achat des esclaves et de la gomme.

Dès le XVII^e siècle les achats de captifs se multiplient dans la vallée du Sénégal. B. Barry (1) montre que l'esclave devient « la marchandise par excellence ». La chasse à l'homme et les guerres locales incessantes sont les moyens de réduire les hommes à cet état. On ne parvient pas à évaluer la population vendue ni les conséquences sur l'équilibre démographique. Les variations dans les effectifs ainsi prélevés s'expliquent par la rivalité et les guerres entre les états européens qui participent à ce trafic, et par les relations que les compagnies négrières entretiennent avec les aristocraties politiques des états de la vallée. Les prélèvements les plus importants datent, probablement, de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. A cette époque

(1) B. Barry, 1972 — Le royaume du Waalo, F. Maspero, 393 p.

quelques chiffres situent l'ampleur du trafic ; d'après P. Cultru (1), en 1786, 2 200 captifs sont achetés dans la vallée dont 600 entre l'embouchure et Podor ; il ne fait état d'aucune circonstance extraordinaire. B. Barry montre qu'à l'occasion de troubles, le trafic atteint un niveau considérable. Le gouverneur O'Hara traite « en moins de 6 mois, en 1775, 8 000 esclaves après un pillage du Waalo ». Comment la population du Bas-Sénégal — comptant tout au plus quelques dizaines de milliers d'habitants — peut-elle supporter une telle ponction et de tels ravages ? Au XIX^e siècle la traite transatlantique décline rapidement, les cours s'effondrent mais la traite vers le nord, en Mauritanie, demeure et les agents de ce trafic multiplient les ventes pour maintenir leurs revenus. Il est évident que la répartition des hommes et des densités porte, jusqu'à nos jours, la marque de ces trois siècles de commerce d'esclaves.

Avec le trafic des esclaves, le commerce de la gomme est de loin le plus important. La gomme est le monopole des Maures ; ils en contrôlent la cueillette, l'acheminement et la commercialisation jusqu'aux points de traite. Les changements économiques induits par le commerce des esclaves et de la gomme ont-ils remis en cause les équilibres anciens entre la population des villages et leurs terroirs ?

La traite, qui prélève plusieurs milliers de personnes par an à la fin du XVIII^e siècle, a certainement perturbé les activités agricoles par les réductions irrémédiables de la force de travail qu'elle inflige à certains villages et par les violences et désordres qu'elle implique. Par ailleurs, on est mal renseigné sur les bénéficiaires des ventes dans le milieu traditionnel. Les transactions fournissaient-elles des revenus et des marchandises nouvelles, seulement à l'aristocratie politique, ou bien, à la plupart des chefferies et cadres villageois — en plus du milieu interlope qui se chargeait des transactions et de l'acheminement ?

Avant la monétarisation des échanges la gomme était payée aux Maures avec des armes, du fer en barre, des coupons de tissu, des verroteries et marchandises diverses... mais aussi avec du mil. Le mil que les Maures acquièrent chez les traitants a été préalablement troqué, contre des marchandises, avec les paysans. Les Maures achètent aussi le mil directement aux Toucouleur, avec le produit de la vente de la gomme. Ceux-ci se trouvent insérés dans le commerce européen bien que n'ayant ni culture ni ressource à

lui offrir. Pour commercialiser des surplus céréaliers les paysans de la vallée sont contraints de produire davantage ou de compromettre leur sécurité vivrière. Dans les 2 cas, l'insertion dans ces nouveaux circuits d'échange interfère sur les équilibres établis entre la population et ses terroirs.

La pression des Maures sur la rive droite du fleuve s'accroît. Ceux du sud de la Mauritanie contrôlent les escales et répartissent, probablement à cette époque, des villages de captifs en bordure du *walo* de la rive droite pour y faire la culture de décrue. Les tribus des régions arides du nord, qui souffrent de façon endémique de déficits vivriers chargent des caravanes de céréales dans la vallée. En outre les achats d'esclaves se multiplient au XIX^e siècle. Les Maures en se rapprochant du fleuve sèment l'insécurité dans le delta et sur toute la rive droite.

Dans le royaume wolof du Walo, qui couvre le Bas-Sénégal, les replis de la capitale vers le sud sont significatifs des déplacements de la population imposés par la pression maure. Dès 1697, Diourbel, à l'emplacement de l'actuelle ville de Rosso, sur la rive droite, est détruite et la capitale passe définitivement sur la rive gauche ; d'abord à Ndiaye, près du fleuve puis en profondeur à Nder, près du lac de Guiers, vers 1750.

La suzeraineté des Maures sur le royaume de Walo sera même reconnue par le gouverneur de St-Louis en 1820. Les incursions maures dans le delta ont été la cause de plusieurs mouvements de populations vers le Cayor et la moyenne vallée.

La poussée des Maures se manifeste aussi dans la moyenne vallée. Elle s'y heurte à une entité politique plus puissante. Lors du voyage de Brue en 1697 (1), le souverain du Fouta-Toro, le Siratik, réside encore dans la vallée du Gorgol à l'est de Kaédi. Il dispose d'une armée nombreuse et disciplinée, et le *walo* et le *diéri* de la rive droite, dans cette région, sont couverts de cultures. Le mouvement musulman qui renverse la dynastie déniaké en 1776, réagit contre la pénétration maure et la traite des esclaves. Il ne parviendra à stopper ni l'une, ni l'autre. En 1818 Mollien (2) constate que les villages de la vallée, et même ceux du Djolof, vivent sous la menace des incursions maures.

Au début du 19^e siècle les populations peul et toucouleur sont repliées sur la rive gauche. On ne mentionne que 4 villages toucouleur sur la rive droite

(1) Cultru P., *op. cit.*

(2) Mollien G.T., 1967, L'Afrique Occidentale en 1918 — Calman-Levy, 300 p.

(1) P. Cultru, 1910 — Histoire du Sénégal du XV^e siècle à 1870. Leroux, 376 p.

entre Kaédi et Podor, tenus par des gens de caste guerrière, situés juste au bord du fleuve et sans cesse menacés.

L'état des cultures de *walo* de la rive droite est mal connu à cette époque. Dans la partie aval les paysans des villages de la rive gauche cultivent au nord du fleuve en s'acquittant de redevances près des tribus maures, tandis que les fractions de captifs des Maures cultivent près du *diéri*. Par ailleurs les témoignages s'accordent pour constater la faible extension des cultures sur la rive droite en amont de Kaédi et dans le secteur Kaédi-Bogué. On parle de petits champs dissimulés dans la forêt du *walo* et cultivés en se cachant des Maures. Il ne fait pas de doute que la rive droite est en grande partie abandonnée à la forêt à cause de l'insécurité qui y règne.

La traite a porté atteinte au fonctionnement des institutions politiques dans la vallée. Les autorités et les traitants de St-Louis maintiennent la circulation sur le fleuve, le cas échéant, par la force. Ils suscitent des troubles et des guerres, diffusent des armes pour alimenter le marché en esclaves. Cette période de pénétration européenne s'accomplit avec le démantèlement des états anciens et l'instauration du régime colonial.

Les mouvements de population provoqués par la conquête sont importants. Les prélèvements en hommes, vivres et bétail pour former les colonnes ou les armées se multiplient. Les destructions par pillage ou représailles ruinent des régions entières. Mais ce sont les exodes déclenchés par les annexions et le régime d'administration directe qui affectent de façon durable la répartition géographique de la population.

L'exode des Toucouleur et des Peul au temps d'El Hadj Omar Tall, 70 ans après l'établissement de la théocratie musulmane dans le Fouta-Toro, traduit le refus de la domination coloniale. Le regroupement s'opère au nom de la guerre pour l'Islam à l'instigation du marabout toucouleur.

L'exode organisé après 1850, la guerre sainte entreprise à l'est, la fondation de l'empire toucouleur, qui pendant 20 ans s'étend depuis le Haut fleuve Sénégal jusqu'à Tombouctou, se prêtent à des interprétations diverses pour les historiens. Il est, dans ce cas encore, difficile d'avancer un chiffre pour la population émigrée de la Moyenne vallée, ce qui importe ici. L'évaluation de la colonne (50 000 personnes) que le chef de poste français voit passer près du fort de Bakel en 1859, semble excessive. D'après les indications que l'on peut encore recueillir dans les villages de la vallée et les chroniques écrites par les témoins

de l'époque (1) il semble qu'il y ait eu un véritable exode de la population du secteur d'Alwar et de Ndoum après que les récoltes eurent été brûlées. Plus en amont, dans la région la plus peuplée, vers Saldé, Tilogne, les réticences des notables et de l'almami limitèrent les départs ; ces villages fournirent surtout des hommes pour la guerre. Mais, la propagande pour inciter les gens à partir et les recrutements incessants de soldats par les chefs de l'armée d'El Hadj Omar, puis de son fils Ahmadou, ne cesseront qu'après la fin de l'empire toucouleur vers 1890.

En définitive, le prélèvement dans la population, en particulier dans la population adulte masculine, a été important pendant toute la deuxième moitié du XIX^e siècle.

La résistance toucouleur se manifeste aussi entre le Saloum et la Gambie (2). Ma Ba Diakou, un autre chef religieux s'oppose à la conquête coloniale et la région de Nioro du Rip est à cette époque un foyer d'immigration toucouleur.

L'émigration des Peul du Bas-Sénégal entre 1850 et 1890 marque leur refus du régime d'administration directe (3). Au milieu du XIX^e siècle 50 000 Peul environ vivent dans la région située en aval de Dagana, ils ne sont plus que 30 000 en 1880, et, en 1888, on en dénombre seulement 9 598. Les émigrés se réfugient dans les provinces du Kaarta et du Nioro de l'empire toucouleur à l'est. Les causes du départ sont, entre autres, les refus des chefs nommés, les atteintes portées au droit coutumier, les pénalités nouvelles, le nouveau statut accordé aux captifs.

En somme, pendant les trois siècles qu'a duré la traite, les désordres fréquents et l'insécurité se sont ajoutés aux rigueurs du climat pour provoquer famines et exodes.

Au terme de cette période la rive droite, dépeuplée, n'est plus guère exploitée.

Tout laisse penser que la vallée dans son ensemble s'est dépeuplée.

Les déplacements de population quand ils ont revêtu la forme de l'exode ont mis en mouvement dans des conditions catastrophiques, des familles et des villages entiers avec quelques biens et le bétail, mais le

(1) Aliou Mamadou Thiam, 1935, Le vie d'El Hadj Omar. Transcrit et traduit par Gaden.

(2) P. Pélissier, 1966, Les paysans du Sénégal - Fabrègue, 940 p.

(3) F. Renaud, 1972 : L'abolition de l'esclavage au Sénégal - S.F. H.O.M., 107 p.

commerce européen atteint le peuplement de façon permanente et directe en arrachant des esclaves à la région, et de façon plus insidieuse en modifiant les rapports des hommes avec leurs terroirs en incitant la production de surplus céréaliers qui seront échangés contre des marchandises nouvelles.

3. L'extension du peuplement sur la rive droite au début de l'époque coloniale

Des déplacements importants modifient la répartition géographique de la population dès que s'instaure le régime colonial.

La fondation des villages actuels de la rive droite, dans la moyenne vallée, date de cette époque. Dans la partie amont, les Soninké des villages du fleuve étendent leur aire d'implantation en allant se fixer vers le nord, jusqu'à plus de 50 km. Enfin les Peul traversent le fleuve avec leurs troupeaux et s'établissent à l'est de Kaédi vers l'Assaba et le sud-est mauritanien.

Dans la moyenne vallée, le *walo* et le *diéri* au nord du fleuve, se repeuplent à cette époque. Les premiers passages datent des guerres coloniales quand les chefs du Djolof et du Bosséa — Ali Bouri et Abdoul Bou-bakar — réfugiés sur la rive mauritanienne, cherchaient à y entraîner la population.

C'est après la conquête du Fouta et celle du sud-mauritanien que les fondations de villages se multiplient. La *carte 2 (h.t.)* révèle l'importance des déplacements amorcés à cette époque. Au début du XIX^e siècle, seuls 3 villages se sont maintenus sur la rive droite dans ce secteur. 10 villages sont fondés entre 1850 et 1890, 68 entre 1890 et 1930 et 3 depuis 1930 ; les villages peul et toucouleur du département de Bogué ont donc été fondés pour la plupart entre 1890 et 1930.

Les déplacements sont en rapport avec la mise en place du régime colonial. Les redevances que les cultivateurs devaient verser aux tribus maures pour exploiter les terres de la rive gauche sont supprimées en 1903. En outre les familles qui s'installent sur la rive droite échappent pour un temps, à l'imposition au moment où l'administration recense les villages de la rive gauche. D'autre part l'accroissement des besoins monétaires couverts par la vente des surplus céréaliers contraignait probablement les paysans à cultiver davantage. Par ailleurs, une partie des Toucouleur et des Peul émigrés au temps des guerres d'El Hadj Omar et de son fils Ahmadou revient après la chute de Niouro de Sahel quand disparaît l'empire toucouleur. Ainsi

Dodds, qui se trouve à Matam, assiste en 1891 à la traversée de 7 000 personnes et des troupeaux en route vers le Toro, la province d'origine (1).

Enfin la stabilité rétablie après les guerres régionales et coloniales se traduit par un accroissement démographique. D'après les rares chiffres administratifs disponibles, la population de la rive gauche n'aurait guère augmenté de 1890 à 1950 ; pendant plusieurs décennies les passages sur la rive droite, prélèvent l'équivalent du croît démographique. Les chiffres actuels donnent une idée de l'importance de la redistribution géographique opérée au début du siècle : 33 000 Toucouleur habitent le département de Bogué sur la rive droite, et 41 000 sur la rive gauche dans les arrondissements de Ndioum, Kaskas, Saldé, d'où les familles de Bogué sont originaires. Pendant toute cette période la population de l'actuel département de Podor (qui comprend les arrondissements de Thilé-Boubacar, Ndioum, Kaskas et Saldé) n'a que très peu augmenté.

1891	1896	1951	1964	1972
(hab.)	(hab.)	(hab.)	(hab.)	(hab.)
75 756	82 050	84 700	93 284	94 286

Le pouvoir colonial s'affirme à la faveur de cette extension des zones peuplées et des terres cultivées (2). Des terres sont attribuées, à titre de récompense, notamment après la campagne militaire de Dodds vers 1890. Les terres de fractions maures passées en dissidence, lors de la conquête du Sud-mauritanien, sont réparties à des familles alliées. L'arbitrage entre les familles détentrices de droits fonciers très anciens, les jugements rendus pour régler les conflits de succession sont l'occasion pour l'administration coloniale de s'attacher les aristocraties favorables aux dépens des familles réservées ou hostiles. Cependant l'ingérence du colonisateur dans les affaires foncières de la région a des limites. La plupart des conflits se règlent dans le cadre villageois et les décisions coloniales prises à l'encontre des règles traditionnelles resteront lettre morte.

Pendant cette période où les cultures prennent toute leur extension, la circulation dans la vallée est réactivée. Le chemin de fer de Dakar-St-Louis construit entre 1882 et 1885, le port de Dakar édifié de 1898 à 1904,

(1) G. Ganier : Maures et Toucouleurs sur les deux rives du Sénégal in Bulletin de IFAN t. XXX, Série B, n° 1, 1968, pp. 182-226.

(2) M. Vidal, 1935 : Etude sur la tenue des terres indigènes au Fouta, in Bulletin du Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française, n° 4, pp. 415-448.

et, à l'autre extrémité le tronçon de chemin de fer Kayes-Bamako inauguré en 1904 sont avec le fleuve les chaînons de la grande voie de pénétration de l'Afrique (1). La vie dans la vallée, autrefois axée sur la ligne des gros villages de la bordure méridionale, se déplace vers le fleuve et les escales, tandis que se peuple la rive droite. Le trafic de la vallée et des escales déclinera après la construction de la ligne Kayes-Thiès (achevée en 1933) qui confirme le déplacement de l'activité économique vers le bassin arachidier. Il semble que le courant migratoire vers la rive droite se tarit à cette époque quand les terres de *walo* sont toutes accaparées.

Dans la partie amont, à la même époque, le peuplement soninké s'étend au nord du fleuve (*carte 3, h.t.*). A la fin du XIX^e siècle quelques villages avancés se sont maintenus : Guémou qui fut transformé en fortin par les Toucouleur d'El Hadj Omar et fut détruit par les troupes coloniales, Koumba-Ndao, et surtout Selibabi, à 30 km du fleuve, qui compte 5 000 hab. vers 1890 ; c'est une place de commerce importante où s'échangent le bétail des Maures contre les céréales des Soninké. Les Maures, établis plus au nord dans le Tagant et l'Assaba ont réparti des campements de serviteurs-cultivateurs dans les petits bassins et le cours supérieur des oueds. Il existe une sorte de marche frontière, peu peuplée et peu exploitée entre les tribus maures et le fleuve.

Après la conquête coloniale des familles des village^s soninké de Diogountourou, Diaguili, Guémou fondent Danguémou, Artémou, Testaya, Oulouboni, Djajibine. A Sélíbabi les Soninké se dispersent vers Artémou, Hassi-Chagar, Amagué-Mbédia, Hamdalaye, Agouénit, Kéninkoumou alors qu'un important quartier bambara se fixe près du poste colonial. Des déplacements interviennent ultérieurement : des gens de Djajibine et d'Agouénit fondent Tachota-Barane et Tachota-Botokholo.

Là aussi, la fin des guerres, l'absence d'impôt au début du siècle, sur la rive droite, favorisent la création de nouveaux terroirs le long des oueds et la fixation de la population dans certains campements de culture. Par ailleurs, les Soninké de Sélíbabi fuient les exactions de l'administration coloniale.

La répartition actuelle de la population soninké est le résultat des déplacements qui ont eu lieu pendant les premières décennies de la colonisation :

25 000 Soninké habitent les villages du fleuve maintenant, et 13 000; les villages situés le long des oueds Garfa, Niordé, Touna au nord dans le département de Sélíbabi.

A la même époque, des éleveurs peul traversent le fleuve avec leur bétail.

Au nord de Bogué ils s'installent jusque vers Aleg près de nouveaux points d'eau ou cohabitent avec les Maures.

Vers Sélíbabi des éleveurs peul et toucouleur se fixent dans l'espace laissé vacant, par les villages soninké.

C'est aussi entre Kaédi et l'Assaba, dans une région peu peuplée et jugée favorable à l'élevage, que les Peul se sont fixés.

Dans son étude sur l'infiltration peul en Mauritanie F. Bonnet-Dupeyron (1), vers 1950, évalue à 9 000 les Peul des cantons de Kaédi et du Littama (l'actuel secteur de Maghama) et à près de 3 000, sur un total de 19 000 hab. ceux de la subdivision de Mbout.

En 1959 l'administrateur Cabrol (2) estime à 8 000 le nombre de Peul vivant dans cette subdivision mais sur ce total, seulement 3 500 sont recensés à Mbout. C'est à la fois un lieu de fixation et de passage. Plusieurs fractions franchissent l'Assaba et se rendent vers Kiffa.

En 1973, 7 000 Peul sont recensés dans le département de Mbout, sur une population totale de 20 000 hab. La plupart des 25 fractions recensées actuellement s'y sont fixées au début du siècle ; 13 entre 1900 et 1920, 12 entre 1920 et 1940. Elles restent très mobiles à l'intérieur de leur nouvelle aire d'implantation et les campements accueillent des éleveurs appartenant aux mêmes fractions habitant l'autre rive.

La redistribution spatiale de la population et la mise en valeur de nouveaux terroirs se prolongent jusque vers 1940. A cette date la population est à peu près répartie comme elle l'est maintenant.

Les systèmes agricoles et la pratique de l'élevage des terroirs d'origine sont reproduits pour l'essentiel, dans les nouveaux villages. Les créations de nouvelles entités villageoises sont le moyen de résoudre, dans les zones de départ, des conflits entre familles concurrentes ou entre les segments d'un même lignage.

(1) F. Bonnet-Dupeyron, 1952, Note sur l'infiltration peule en Mauritanie à l'ouest de l'Assaba.

(2) C. Cabrol, 1959, Populations Peules et Sarakholé de la subdivision de Mbout (Mauritanie). Note africaines n° 81.

(1) A. Seck, 1965. Les escales du fleuve Sénégal. Rev. Géog. Afr. Occid., n° 1-2.

Quelques villages sont fondés par des captifs qui échappent ainsi à la tutelle de leurs anciens maîtres. En définitive, les habitants des nouveaux villages conservent les rapports sociaux en vigueur et restent très liés aux villages d'origine.

Dans la moyenne vallée l'économie toucouleur reste fondée sur les cultures et ressources vivrières. Les tentatives pour introduire des cultures commerciales ont toutes connu l'échec. L'histoire du coton est significative ; c'était une culture traditionnelle ; en 1818 Mollien (1) rencontre dans la région de Matam une caravane chargée de coton destiné au Djolof. Or les multiples essais pour faire cultiver le coton et en faire une culture commerciale ont rencontré des difficultés d'ordre agronomique mais aussi une grande réticence des paysans. Finalement le coton, même en culture traditionnelle, a quasiment disparu. Jusque vers 1940 les besoins monétaires en pays toucouleur seront en partie couverts par la vente de surplus céréaliers et celle de quelques têtes de bétail.

Les Soninké et les Maures sont davantage insérés dans l'économie de traite, les premiers en fournissant des travailleurs saisonniers pour la culture de l'arachide (2), les seconds en assurant son transport vers les points de traite. En outre, des ressortissants de ces 2 ethnies, dès cette époque, font du commerce au Sénégal et dans divers pays d'Afrique de l'ouest.

Les Peul du *diéri* ou du Sahel mauritanien forment la population qui s'est tenue le plus à l'écart de l'économie de traite et des influences coloniales ; les déplacements vers l'est, en Mauritanie, renforcent cette tendance.

4. Les migrations actuelles

Depuis plus de 30 ans la population active masculine de la vallée émigre vers les villes du Sénégal, de la Mauritanie, dans les états africains d'Afrique Occidentale et Centrale et, enfin, vers les agglomérations industrielles françaises. L'émigration présente des caractères spécifiques pour chaque ethnies.

Les Toucouleur de la vallée ont émigré vers le Cap-Vert dès les années 1940, en dépit des distances et des difficultés de circulation à cette époque. L'émigration n'a cessé de s'amplifier dans la région du fleuve tandis qu'elle atteignait les autres régions rurales du Sénégal (*carte 4*).

(1) Mollien T.G., 1967 — L'Afrique Occidentale en 1818. Calman-Levy.

(2) Les Toucouleur fournissent aussi des travailleurs saisonniers dans le bassin arachidier mais en nombre moindre.

Les premiers chefs de famille qui permirent à des jeunes gens d'aller pour quelques mois à Dakar voyaient dans ce déplacement le moyen de procurer l'argent nécessaire au groupe familial. Cette innovation dans la répartition des personnes actives entre les diverses tâches — cultures de *walo* et de *diéri*, élevage, pêche, cueillette —, était destinée à couvrir des besoins nouveaux. Les départs avaient lieu en morte-saison et l'émigrant revenait au moment des travaux agricoles les plus importants.

Très vite les chefs de famille du pays toucouleur ont perdu le contrôle de ces déplacements. Après plusieurs séjours en ville l'émigré finit par découvrir un emploi stable. Sa femme et ses enfants qui vivaient au village pendant cette période transitoire le rejoignent. Depuis 30 ans la population de la vallée demeure quasiment stationnaire (1) tandis que les communautés toucouleur fixées dans les villes s'accroissent continuellement et rapidement.

Départements de la vallée

	1951	1964	1972
Matam	96 700	117 441	127 071
Podor	84 700	93 284	94 286

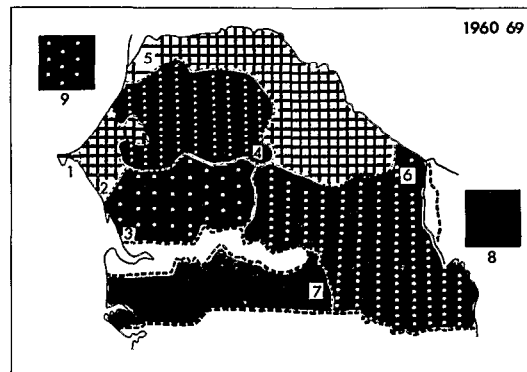
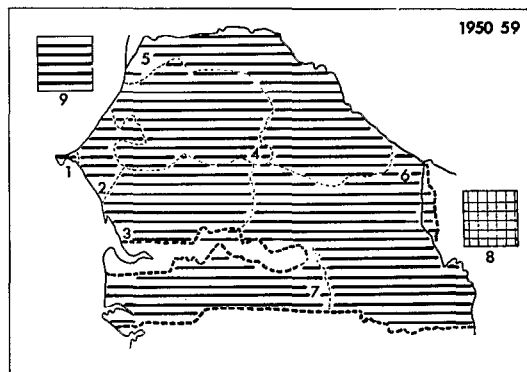
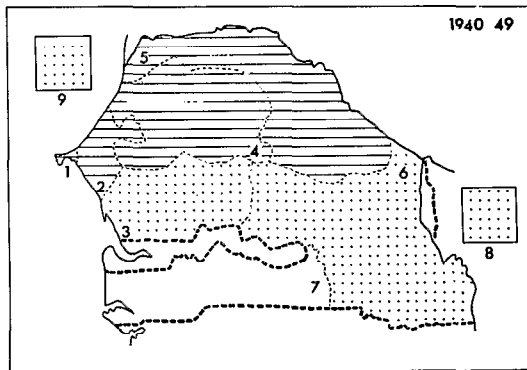
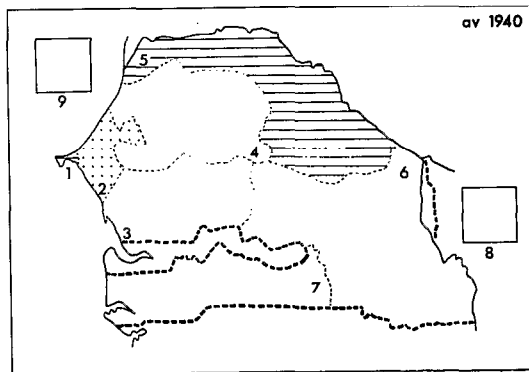
En 1957 il y avait une communauté émigrée de l'ordre de 60 000 habitants dont 31 000 résidaient à Dakar.

En 1974 on estime à plus de 100 000 les habitants du Cap-Vert d'origine toucouleur et ils seraient plus de 50 000 dans les autres villes et zones rurales du Sénégal (2). De véritables transferts de populations s'opèrent à la suite de l'émigration de la force de travail masculine.

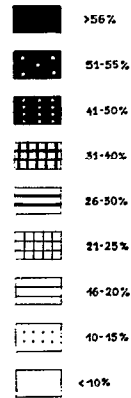
De ce fait la région du fleuve est parmi les régions du Sénégal celle qui compte la proportion la plus faible d'actifs, ce que montrent les chiffres établis par l'enquête par sondage réalisée en 1970-71 sur l'ensemble du Sénégal.

(1) L'accroissement naturel calculé en 1957 conduit à un doublement de la population en 35 ans.

(2) Depuis 1936 il existe en Haute-Casamance autour de Médina-Gonasse un foyer d'immigration toucouleur original. Dans cette région s'établissent les adeptes du marabout El Hadj Seydou Bâ qui pratique un tidjianisme très rigoureux. Ils étaient 4 000 vers 1960 d'après P. Pélissier, « Les Paysans du Sénégal ». Des familles entières quittent chaque année les départements de Matam et de Maghama pour le rejoindre.



RYTHMES DE L'IMMIGRATION VERS DAKAR
CONTINGENTS D'ARRIVANTS (%) POUR CHAQUE PROVINCE
A QUATRE PERIODES



- 1 CAP VERT
- 2 THIES
- 3 SINE SALOUM
- 4 DIOURBEL
- 5 FLEUVE**
- 6 SENEGAL ORIENTAL
- 7 CASAMANCE
- 8 PAYS LIMITROPHES
- 9 RESTE DU MONDE

CARTE 4. — Extrait de M. Vernière 1973. Volontarisme d'état et spontanéisme populaire dans l'urbanisation du Tiers-Monde... -EPHE-CNRS - (Cartes 1,2,3,5,6 et 7 : h.-t.)

	Cap-Vert (%)	Casamance (%)	Diourbel (%)	Fleuve (%)	Sénégal Oriental (%)	Sine Saloum (%)	Thiès (%)	Moyenne générale (%)
0 à 19 ans	54	51	50	54	50	49	52	51
20 à 59 ans	42	44	42	39	45	44	40	43
60 ans et plus	4	5	8	7	5	7	8	6

Quelles sont les conséquences de l'émigration sur la production agricole dans la Moyenne vallée notamment sur les cultures de la vallée alluviale dont les superficies ont été évaluées pour plusieurs années dans leur ensemble.

1944	crue faible	80 000 ha
1947	crue moyenne	120 000 ha
1950	crue très forte	180 000 ha
1957	crue moyenne forte	76 000 ha
1970	crue faible moyenne ...	110 000 ha
1972	crue inexistante	moins de 10 000 ha

Les estimations pour 1944, 1947 et 1950 sont dues à la MAS (1) celle de 1957 à l'enquête MISOES (2) et celles de 1970 et 1973 aux experts du projet agricole de la FAO (3).

L'enquête de 1957 (2) trouve des surfaces mises en culture réduites, compte tenu de l'importance de la crue, et conteste les chiffres avancés par A. Jammet, pour les superficies cultivées en 1950 : entre 1944 et 1950 le rapport réel des superficies cultivées serait non pas de 100 à 225 mais de 100 à 150 d'après une enquête rétrospective de la MISOES (2). En 1957-58 environ 40 % des terres théoriquement cultivables n'ont pas été ensemencées. A la suite de ces observations et calculs on a conclu que les surfaces cultivées régressaient, en partie du fait de l'émigration ; on a estimé que les tonnages de mil commercialisé avaient rapidement diminué de 20 000 t à 5 000 t.

(1) Jammet A. : Etude du milieu et de l'agriculture traditionnelle des populations de la vallée 1953 : MAS (Mission d'Aménagement du Sénégal) n° 23.

(2) La moyenne vallée du Sénégal, 1962, PUF (MISOES : Mission socio-économique du fleuve Sénégal dont les enquêtes sont à la base de la publication).

(3) Juton, Mutsaers ; Rapport FAO. Inventaire des superficies cultivées en décrue. Etude hydro-agricole du bassin du fleuve Sénégal (FAO : Food and Agriculture Organisation of United Nations - AFR/REG G1).

L'émigration depuis 1960 n'a pas cessé, or les superficies cultivées dans le *walo* calculées en 1970-71 par la méthode la plus sûre, — le report direct sur les photographies aériennes — montrent une relation étroite entre l'ampleur de la submersion et l'étendue des cultures de décrue. On a même semé en maints endroits alors que la durée de submersion avait été insuffisante et dans ce cas le sorgho n'a pas atteint la maturité. En 1974 au terme de plusieurs années de sécheresse qui ont renforcé les flux migratoires et décimé les troupeaux, les habitants de la région de Podor prétendent cultiver tout ce qui est cultivable et s'efforcent d'étendre leurs cultures pour compenser la baisse des revenus tirés de l'élevage ; enfin les circuits de vente du mil fonctionnent toujours : en 1971 les paysans de la vallée ont commercialisé du mil vers la Mauritanie et à travers le Ferlo, vers le Djolof et le Baol.

Il est improbable que la population active ait beaucoup diminué. Les Peul qui cultivent une partie importante des terres du *walo* sont moins touchés par l'émigration. La population toucouleur s'accroît légèrement par conséquent, en dépit de l'émigration, les actifs ne sont qu'en faible diminution. Par ailleurs, les enfants se substituent fréquemment à la population active adulte pour le gardiennage du bétail et des cultures. Enfin de nombreux émigrants temporaires reviennent des villes pour les gros travaux agricoles.

L'équilibre entre la population et ses terroirs notamment ceux du *walo* n'implique pas que toutes les terres cultivables soient ensemencées quand la crue est très forte. Comment une population disposant d'assez d'actifs pour semer les 180 000 ha découverts après une grande crue pourrait-elle subvenir à ses besoins les autres années quand la crue déficitaire n'autorise que la mise en culture de 60 ou 80 000 ha — ce qui n'est pas rare — ? Dans ce cas les rendements moyens étant de l'ordre de 400 kg/ha la production en céréales pour l'ensemble de la vallée est limitée à quelques 25 ou 30 000 t, alors qu'elle peut plafonner

à environ 80 000 t. L'équilibre entre la population des villages et leurs terroirs s'établit en fonction du niveau moyen de l'activité et de la production agricoles. Celle-ci se situe à environ 50 000 t de céréales pour les cultures de *walo*.

Dans la moyenne vallée l'émigration n'a pas pour effet de réduire les surfaces cultivées. Elle accentue l'abandon et la stagnation économiques de la vallée mais les cultures et les systèmes agro-pastoraux se maintiennent pour l'essentiel. Il reste à préciser l'impact économique, en retour, du fait des liens que les émigrés conservent avec le milieu d'origine (1).

Les travailleurs immigrant dans les pays étrangers en Afrique et en Europe, ont davantage transformé l'économie de leurs villages d'origine.

Les Toucouleurs participent à ces migrations temporaires qui connaissent des fortunes diverses (*Carte 5, h.t.*).

Entre 1960 et 1970, plusieurs centaines de ressortissants du département de Matam faisaient du commerce au Zaïre ; le trafic de pierres précieuses que pratiquaient quelques aventuriers a beaucoup frappé l'imagination. Un coup d'arrêt a été donné à ce flux migratoire par l'expulsion des gens venus d'Afrique de l'ouest par les autorités du Zaïre : ce mouvement cependant n'a pas complètement cessé. C'est la Côte d'Ivoire qui, maintenant, accueille en Afrique le plus grand nombre de travailleurs de la vallée. Le commerce est l'activité la plus pratiquée. Les maisons neuves des gros villages toucouleur des arrondissements de Ourossogui, Kanel, Sémé s'expliquent par des envois d'argent importants qui traduisent quelques réussites spectaculaires.

Les Maures, après avoir assuré au Sénégal le transport de l'arachide vers les points de groupage, ont multiplié les boutiques dans tous les gros villages et les villes. Seuls les hommes viennent tenir les commerces. Les familles demeurent sous la tente ou dans des maisons nouvellement bâties dans la région qu'elles habitent traditionnellement. Là elles vivent en partie avec les bénéfices réalisés dans le commerce au Sénégal. Cette émigration temporaire des hommes atteint des taux élevés dans la population du Bas-Sénégal, notamment dans le département de Keur-Massène en Mauritanie — (*Carte 5*). Elle touche également, au Sénégal, les quelques fractions fixées dans le Delta (2).

(1) Des recherches en cours entreprises par D. Delaunay, démographe-économiste à l'ORSTOM dans les secteurs de Dagana et de Podor, ont pour objectif d'analyser les diverses conséquences de l'émigration sur l'économie des régions de départ.

(2) Voir l'article de C.J. Santoir : l'émigration maure : une vocation commerciale affirmée.

En pays soninké (*carte 6, h.t.*), les jeunes adultes émigrent en grand nombre vers les grands centres industriels de France. C'est dans cette région de la vallée que la transformation de l'économie est la plus nette sous l'action conjuguée des départs massifs dans la population active et des envois d'argent épargné par les émigrés (3). Les villages peul, maures et toucouleur implantés dans cette région, sont à leur tour touchés par cette émigration.

La population wolof du Bas-Sénégal est la première impliquée dans les opérations de mise en valeur qui ont lieu dans cette région ; près de Richard-Toll, puis dans le moyen et haut Delta, enfin, dans la cuvette de Dagana.

Avec les périmètres irrigués du Haut-Delta tous les problèmes que soulèvent l'aménagement sont posés ; problèmes techniques, agronomiques, mais aussi celui de l'insertion de la population, de l'organisation du travail et des résultats économiques.

L'aménagement du Delta du Sénégal (*carte 7, h.t.*) était conçu comme une opération de peuplement qui devait capter en partie les flux migratoires de la moyenne vallée.

Les options et les résultats de l'opération, essentiellement rizicole, conduite par la SAED (4) ne seront qu'évoqués ici. On cultive maintenant entre 8 000 et 10 000 ha de rizières. Les aménagements sommaires initiaux sont peu à peu transformés en casiers de type classique.

Au moment où elle aménagait les périmètres irrigués du Haut-Delta la Société d'intervention devenait gestionnaire des terres et recrutait des riziculteurs. Des villages étaient bâtis au milieu des rizières pour les accueillir : Boundoum-barrage, Boundoum-Nord, Boundoum-Est, Kassak-Nord, Kassak-Sud et, le long du « marigot » de Lampsar ; Savoigne-Pionniers. Les Wolof des villages riverains, les Peul et les Maures du Delta, les premiers, se sont insérés dans les aménagements et ont contribué à peupler les nouveaux villages. Seuls les deux villages de Kassak sont peuplés exclusivement d'immigrés. En définitive, les riziculteurs, d'après une enquête effectuée en 1971-72, sont en majorité originaires du delta ; le plus souvent, les immigrés se sont fondus dans la population des vieux villages qui a conservé pendant les années difficiles du démarrage de l'opération une partie de ses activités traditionnelles.

(3) Voir l'article F. Kane, A. Lericollais : l'émigration en pays soninké.

(4) SAED : Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta.

La concertation avec les riziculteurs a été un souci permanent de la SAED. Des groupements de producteurs (une vingtaine d'exploitants) ont remplacé les coopératives aux effectifs trop importants. Les contacts de l'encadrement avec les riziculteurs s'en sont trouvés améliorés. Il reste que jusqu'à présent, la terre, les équipements, le calendrier agricole, la commercialisation sont sous le contrôle des agents de la SAED. En outre la mise au point de systèmes agricoles nouveaux rencontre de graves difficultés (remontée du sel, asphyxie des sols, diffusion rapide de riz sauvage). Les troupeaux des éleveurs traditionnels ont d'abord été rejetés puis on les a acceptés quand il a fallu découvrir des moyens de traction pour la culture attelée.

Les nouveaux systèmes agricoles, n'ont pas encore trouvé leurs contours définitifs. La SAED projette à terme de confier le casier aux paysans qui auraient la charge de l'outillage, de l'organisation du travail et de la commercialisation.

L'aménagement de la vallée est la seule alternative à l'émigration et à la stagnation économique de cette région. Les premiers périmètres irrigués, de nature fort diverse, que l'on rencontre sur les 2 rives du fleuve constituent, à cet égard, des « unités agricoles expérimentales ».

Conclusion

Après les siècles de traite et les troubles provoqués par la conquête coloniale, la population repliée sur la rive gauche du fleuve, remet en culture les terres abandonnées et repeuple la rive droite.

Pendant 50 ans, la croissance démographique dans la moyenne vallée sera absorbée par l'extension des terroirs et la fondation de nouveaux villages. Tandis que l'administration coloniale prélève l'impôt et que les sollicitations du commerce de traite s'accroissent,

l'économie de la région demeure essentiellement vivrière avec une circulation monétaire faible.

Pendant les 30 dernières années, alors que l'émigration massive intervient, la population dans la moyenne vallée reste quasiment stationnaire, pratiquant la même agriculture fondée sur l'exploitation de terroirs complémentaires, par la mobilité et une adaptation minutieuse aux conditions du milieu naturel. Cette population continue à se nourrir pour l'essentiel dans les limites de l'agriculture vivrière traditionnelle.

A. B. Diop (1) met en évidence l'importance primordiale du problème vivrier comme explication de l'émigration. « L'émigration s'explique, essentiellement, par les difficultés de subsistance des populations de la Vallée. La pression des facteurs économiques s'exerce à ce niveau vital et contraint les habitants à quitter le pays : 80,5 % des sujets interrogés affirment que l'une des raisons de leur départ (et la plus importante) est la recherche de la nourriture ». Ces besoins vivriers sont plus déterminants que la recherche du numéraire dans le déclenchement de l'émigration. L'émigration apparaît d'abord comme une réponse à la croissance démographique ; de ce fait les équilibres (notamment équilibre vivrier) entre la population des villages et les terroirs qu'elle exploite en mettant en œuvre des techniques immuables, semblent préservés.

Pour les populations maure et soninké voisines, mais vivant à la marge de la vallée alluviale, l'émigration se traduit par des changements plus profonds dans les activités et l'économie traditionnelles. Il reste que, dans tous les cas, l'émigration atteint la population de la vallée dans ses forces vives et accentue la stagnation de l'activité et de la production agricoles.

Manuscrit reçu au S.C.D. de l'ORSTOM le 6 juin 1975

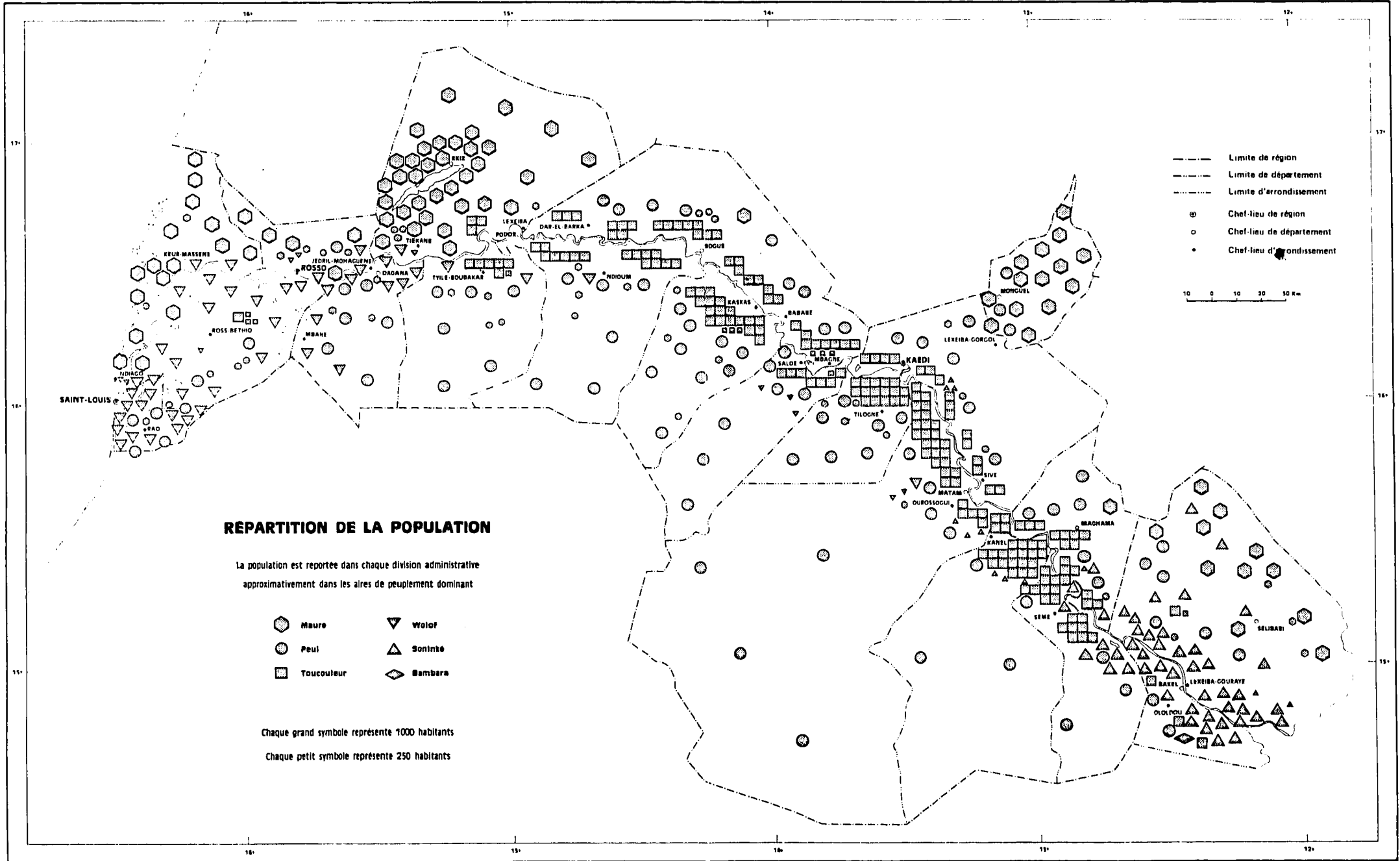
(1) A.B. Diop, 1965, Société toucouleur et migration - IFAN.

Cette mire doit être lisible dans son intégralité
Pour A0 et A1: ABERPF THL JDCCGQUVWNSZXY
ZSaeocmuvnw xir fkhbdpggyjt 7142385690
Pour A2A3A4: ABERPF THL JDCCGQUVWNSZXY
ZSaeocmuvnw xir fkhbdpggyjt 7142385690

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

Art. 1. — PEUPEMENT ET MIGRATIONS DANS LA VALLÉE DU SÉNÉGAL

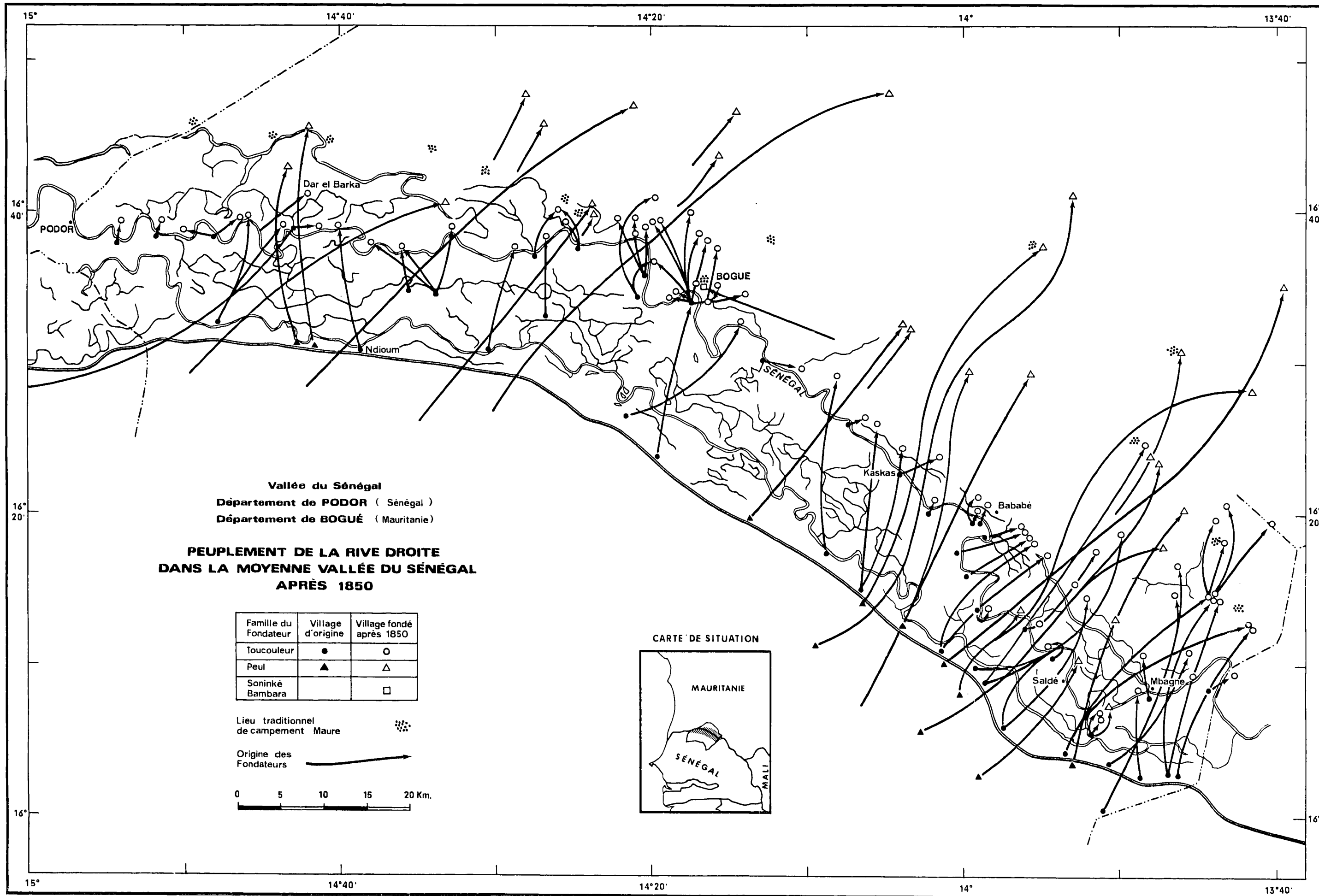
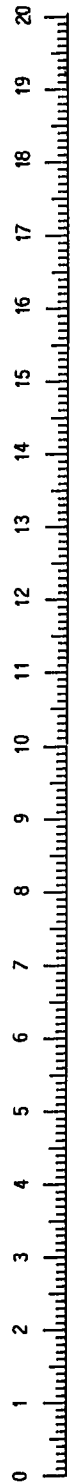
CARTE 1



Cette mire doit être lisible dans son intégralité
 Pour A0 et A1: ABERPFTHLJDGCGUUVWMSZXY
 zsaocmuvnwxfkbbpqqjtt 7142385690

Pour A2A3A4: ABERPFTHLJDGCGUUVWMSZXY
 zsaocmuvnwxfkbbpqqjtt 7142385690

GAM-T-12
 N° 60 073 DM



Vallée du Sénégal
 Département de PODOR (Sénégal)
 Département de BOGUÉ (Mauritanie)

**PEUPEMENT DE LA RIVE DROITE
 DANS LA MOYENNE VALLÉE DU SÉNÉGAL
 APRÈS 1850**

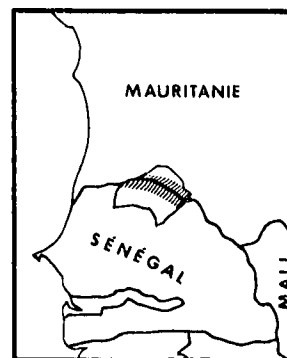
Famille du Fondateur	Village d'origine	Village fondé après 1850
Toucouleur	●	○
Peul	▲	△
Soninké Bambara		□

Lieu traditionnel de campement Maure

Origine des Fondateurs



CARTE DE SITUATION



Vallée du Sénégal
OLODOU (SENEGAL)
SELIBABI (MAURITANIE)




MÉTROPOLITAINES TOPOGRAPHIQUES
 CARTES N° 1.4.2000
 N° 1.4.2000

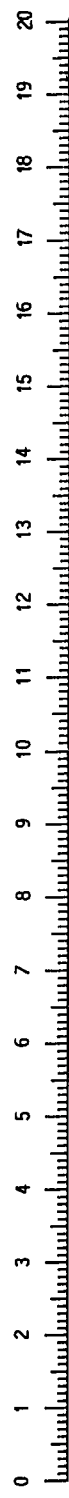
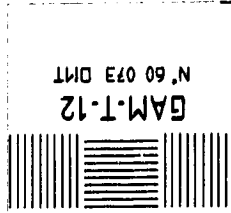
LE PEUPLEMENT

Population actuelle

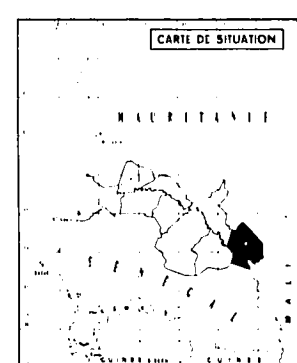
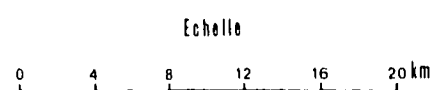
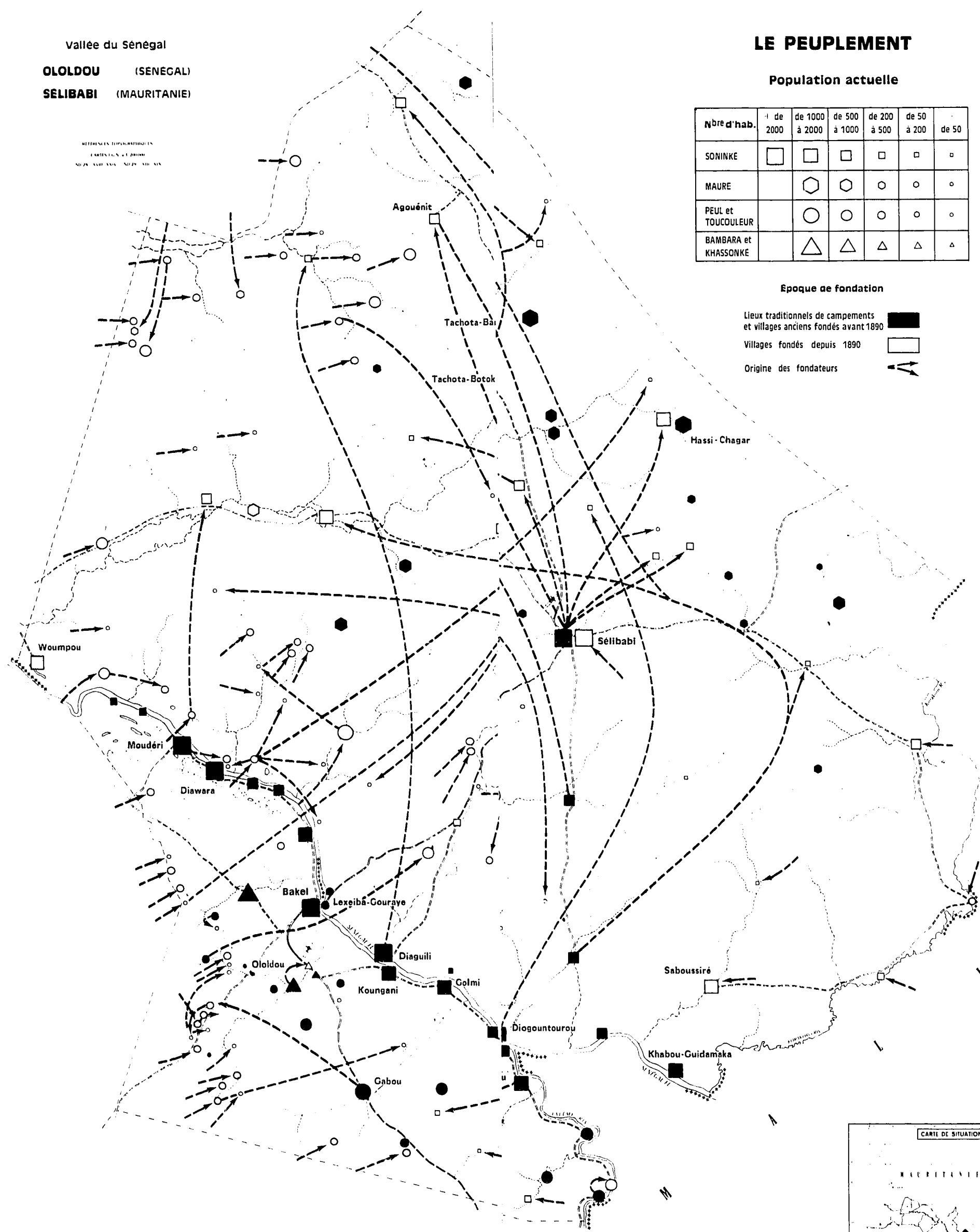
Nbre d'hab.	de 2000 à 2000	de 1000 à 2000	de 500 à 1000	de 200 à 500	de 50 à 200	de 50
SONINKE	□	□	□	□	□	□
MAURE		◻	◻	◻	◻	◻
PEUL et TOUCOULEUR		○	○	○	○	○
BAMBARA et KHAASSONKE		△	△	△	△	△

Epoque de fondation

Lieux traditionnels de campements et villages anciens fondés avant 1890 
 Villages fondés depuis 1890 
 Origine des fondateurs 



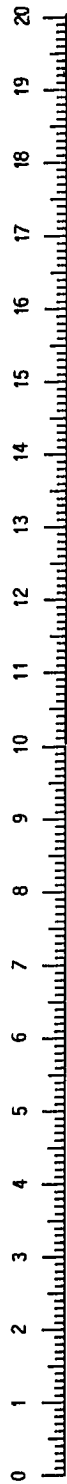
Cette mire doit être lisible dans son intégralité
 Pour A0 et A1: ABERPFTHLJDOCGQUVWMSZXKY
 zsaocmuvnwXirfkhdppqjlt 7142385690
 Pour A2, A3, A4: ABERPFTHLJDOCGQUVWMSZXKY
 zsaocmuvnwXirfkhdppqjlt 7142385690



GAM-T-12
N° 60 073 DM T

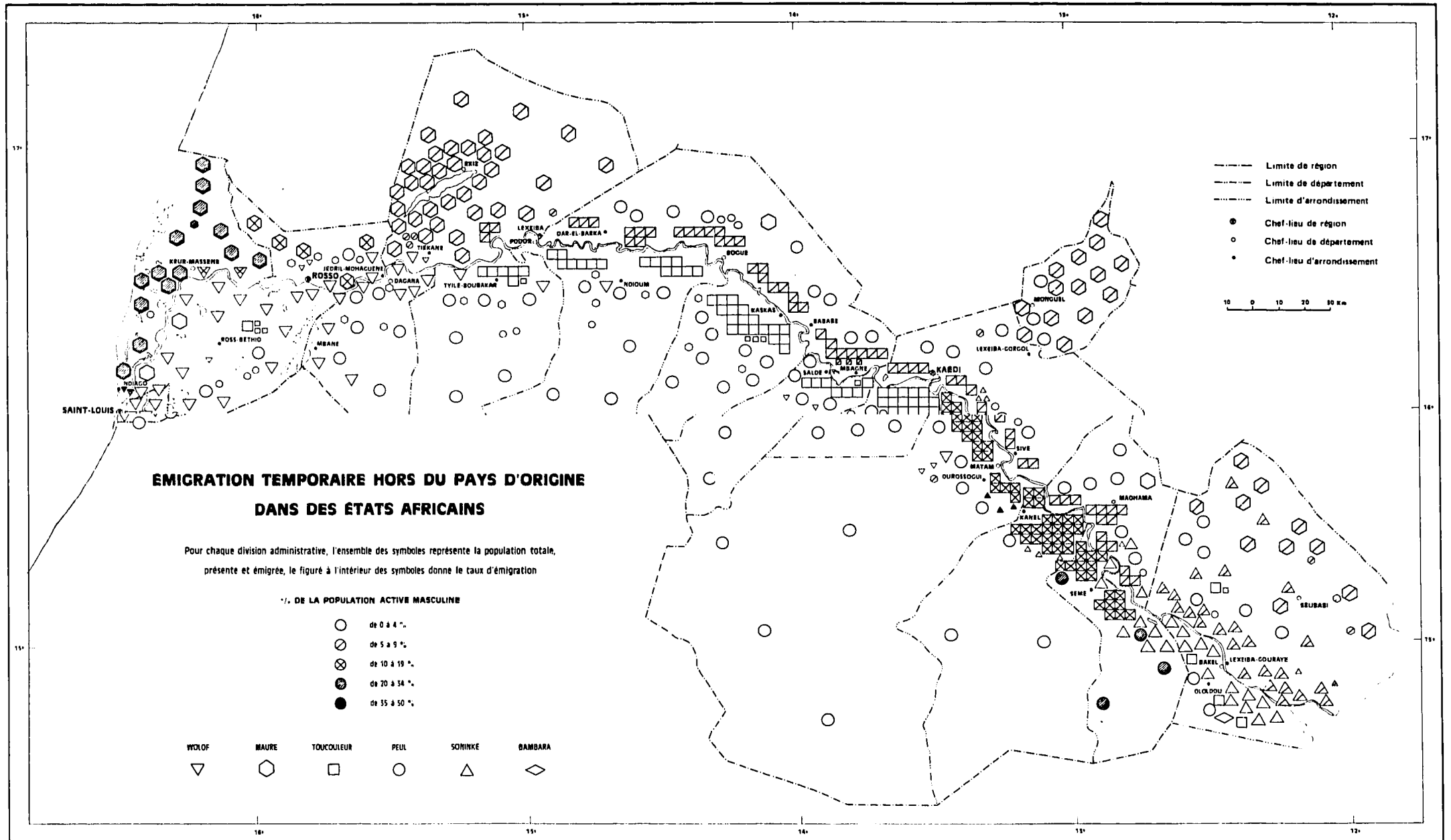
Cette mire doit être lisible dans son intégralité
Pour A0 et A1: ABERPFTHLJDGQUVWMSZXY
zsaecmuvnw xir fkhbdpggjt 7142385690

Pour A2, A3, A4: ABERPFTHLJDGQUVWMSZXY
zsaecmuvnw xir fkhbdpggjt 7142385690



Art. 1. — PEUPLEMENT ET MIGRATIONS DANS LA VALLÉE DU SÉNÉGAL

CARTE 5



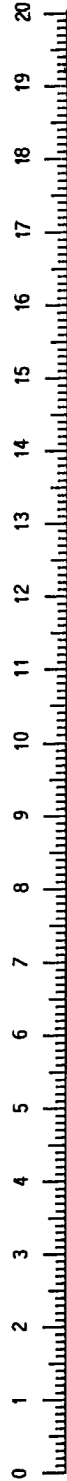
Dessiné par A. LERICOLLAS

SERVICE CARTOGRAPHIQUE DE L'OPTOM DAKAR - 1974

GAM-T-12
N° 60 073 DM T

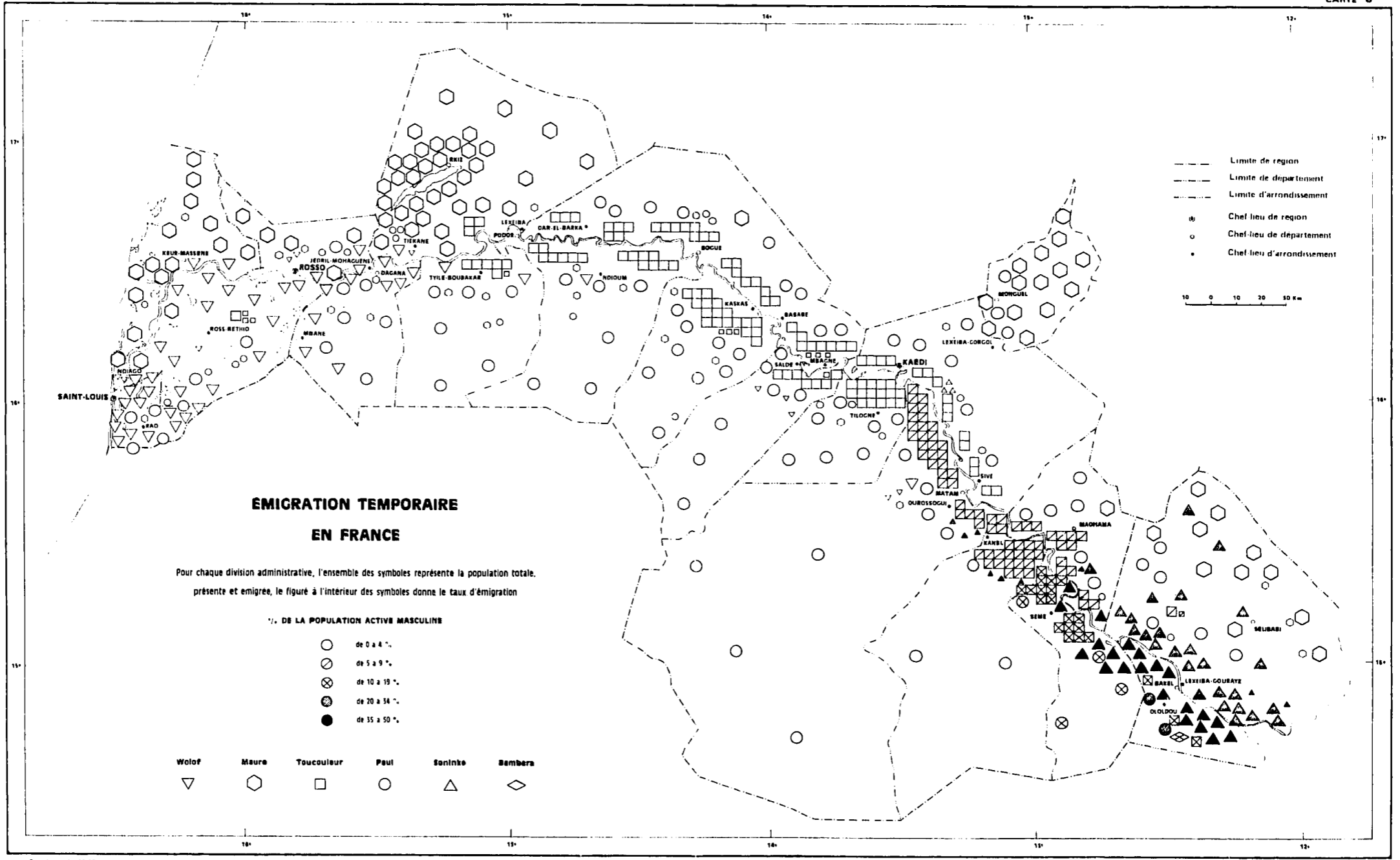
Cette mire doit être lisible dans son intégralité
Pour A0 et A1: ABERPFTHLJDGQVWVWNSZXY
zsaecmuvvwxirfkhdppgjjt 7142385690

Pour A2, A3, A4: ABERPFTHLJDGQVWVWNSZXY
zsaecmuvvwxirfkhdppgjjt 7142385690



Art. 1. — PEUPEMENT ET MIGRATIONS DANS LA VALLÉE DU SÉNÉGAL

CARTE 6



**EMIGRATION TEMPORAIRE
EN FRANCE**

Pour chaque division administrative, l'ensemble des symboles représente la population totale.
présente et émigrée, le figuré à l'intérieur des symboles donne le taux d'émigration

% DE LA POPULATION ACTIVE MASCULINE

- de 0 à 4 %
- ◐ de 5 à 9 %
- ⊗ de 10 à 19 %
- ◑ de 20 à 34 %
- de 35 à 50 %

- Wolof ◊
- Maure ○
- Toucouleur □
- Peul ○
- Soninke △
- Bambara ◇

Dessiné par A. LERICOLLAIS

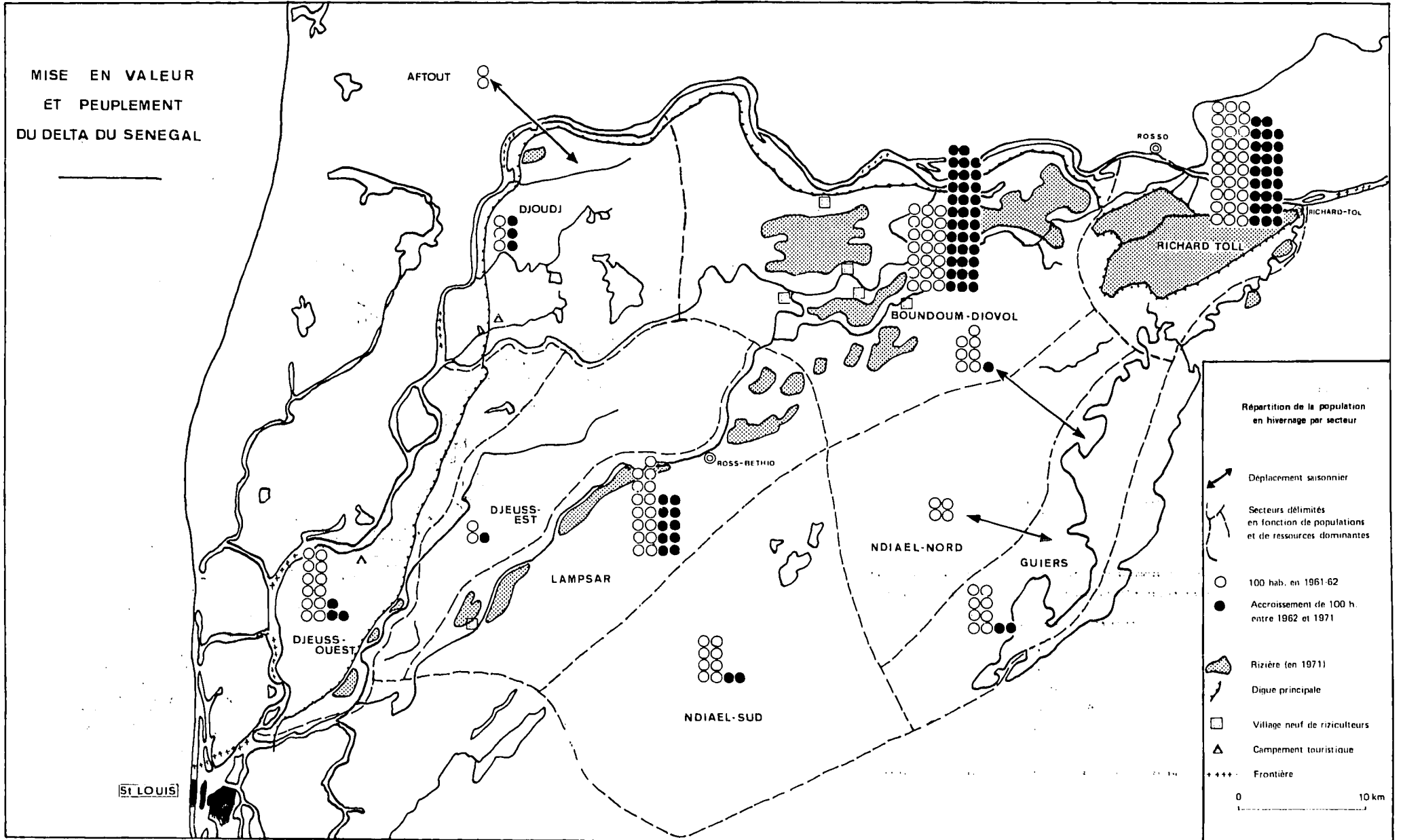
SERVICE CARTOGRAPHIQUE DE L'ORSTOM - DAKAR - 1974

Cette mire doit être lisible dans son intégralité
Pour A0 et A1: ABERPFTHLJDOCGQUVWMSZXKY
zsaecmuvnw xirfkhdppqgyjt 7142385690
Pour A2A3A4: ABERPFTHLJDOCGQUVWMSZXKY
zsaecmuvnw xirfkhdppqgyjt 7142385690

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

Art. I — PEUPLEMENT ET MIGRATIONS DANS LA VALLÉE DU SÉNÉGAL

CARTE 7



Arrondissement d'OLODOU (SÉNÉGAL)
Département de SELIBABI (MAURITANIE)

POPULATION ET MIGRATION

Un symbole représente 100 habitants
Un demi symbole représente 50 habitants

Pour chaque village l'ensemble des symboles représente la population totale (présente et émigrée) et le figuré à l'intérieur des symboles le taux d'émigration

BAMBARA
KHAASSONKE

PEUL
TOUCOULEUR

MAURE

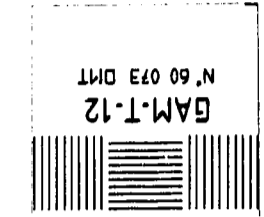
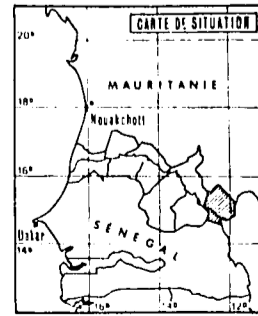
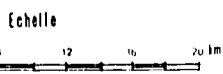
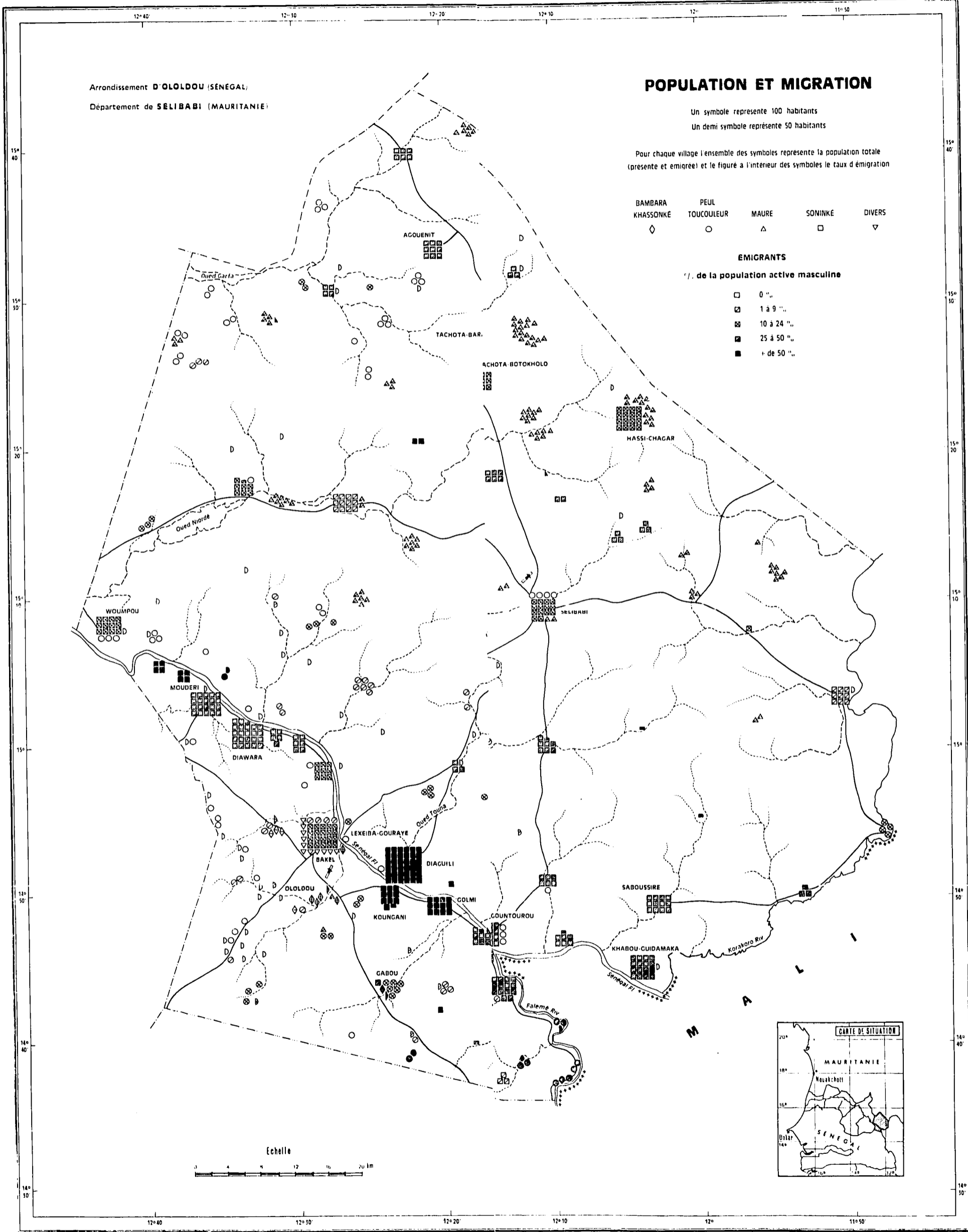
SONINKE

DIVERS

EMIGRANTS

% de la population active masculine

□ 0 %
▣ 1 à 9 %
▤ 10 à 24 %
▥ 25 à 50 %
■ + de 50 %



Cette mire doit être lisible dans son intégralité
Pour A0 et A1: ABERPFTLJDOCGQUWMNSZXY
zsaecmuvnw xirfkhdppqgyjt 714-2385690
Pour A2A3A4: ABERPFTLJDOCGQUWMNSZXY
zsaecmuvnw xirfkhdppqgyjt 714-2385690

Vallée du Sénégal
OLOLOU (SENEGAL)
SELIBABI (MAURITANIE)

RECHERCHES TOPOGRAPHIQUES
 CARTES 1 A 12
 N° 28 - 3481 5415 - N° 29 - 3481 5415

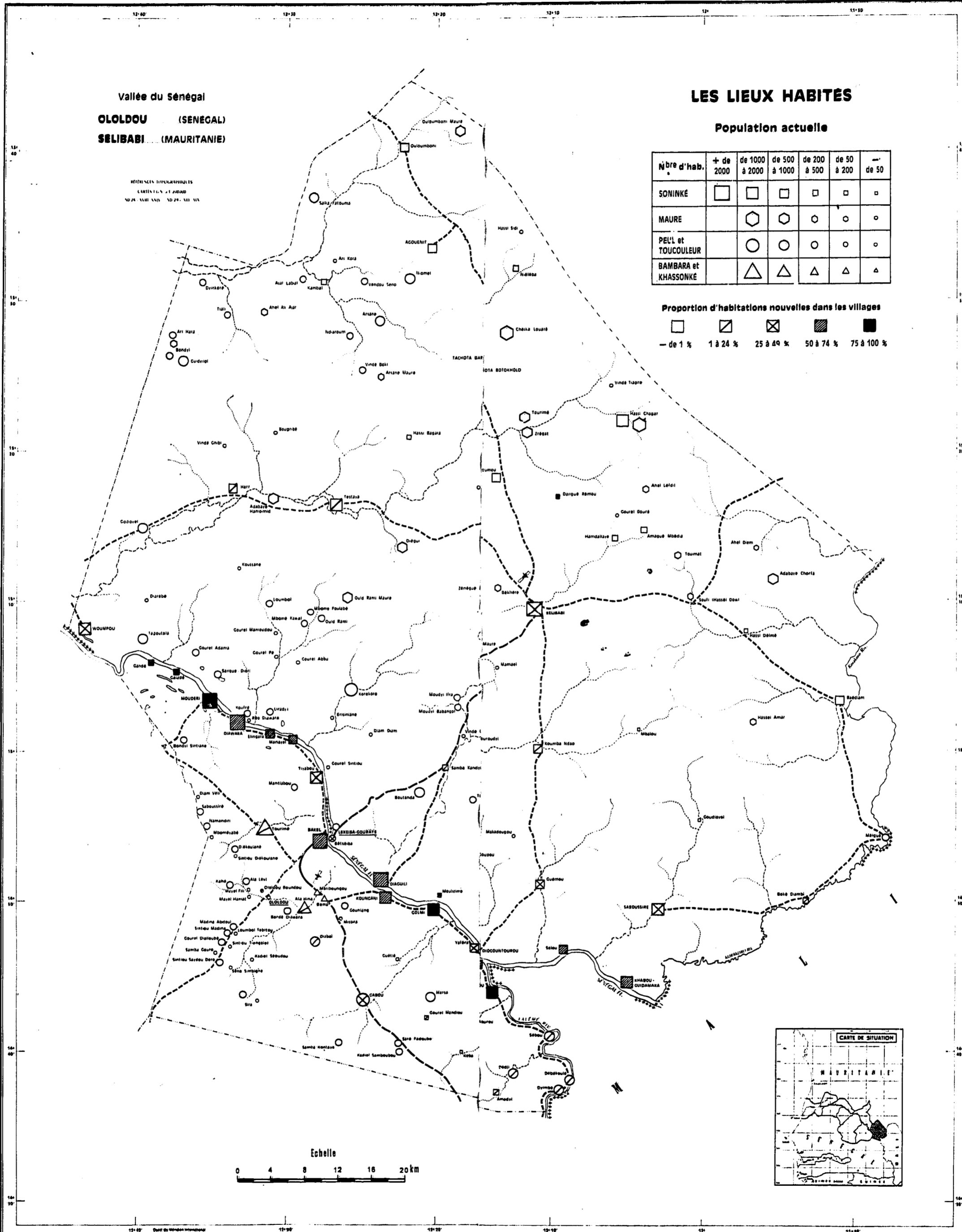
LES LIEUX HABITÉS

Population actuelle

Nbre d'hab.	+ de 2000	de 1000 à 2000	de 500 à 1000	de 200 à 500	de 50 à 200	- de 50
SONINKÉ	□	□	□	□	□	□
MAURE		◻	◻	◻	◻	◻
PEUL et TOUCOULEUR		○	○	○	○	○
BAMBARA et KHASSONKÉ		△	△	△	△	△

Proportion d'habitations nouvelles dans les villages

□	◻	◻	◻	◻
- de 1 %	1 à 24 %	25 à 49 %	50 à 74 %	75 à 100 %



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

Cette mire doit être lisible dans son intégralité
 Pour A0 et A1: ABERPFLHJDOCGQUVWMSZXY
 zsaocmuvnw xir fkhbdpqgjt 7142385690
 Pour A2A3A4: ABERPFLHJDOCGQUVWMSZXY
 zsaocmuvnw xir fkhbdpqgjt 7142385690

